

Développer l'expertise autour des mobilités actives

www.mobilites-actives.fr



L'ADMA est un programme qui vise à doter la France d'une réelle expertise sur les mobilités actives : le vélo et la marche

L'Académie Des Mobilités Actives a pour objectif d'aider les territoires à développer les modes actifs, garantir des conditions de déplacement optimales, quel que soit le profil de l'utilisateur. L'ADMA met l'accent sur les outils de la pédagogie active et de la facilitation graphique pour permettre le partage et l'ancrage des connaissances. **L'ensemble des propositions de l'ADMA est entièrement pris en charge financièrement** et permet aux apprenants de s'inscrire jusqu'à trois semaines avant la formation choisie, sous réserve de disponibilité.

Parcours thématiques

Pour cette année 2024, l'Académie Des Mobilités Actives vous propose de structurer votre expertise de façon progressive avec quatre parcours thématiques. Composés de formations ou d'ateliers disponibles sur calendrier ou à la demande, les parcours thématiques ADMA croisent différentes approches et méthodes. De l'initiation à l'approfondissement, les formations peuvent être suivies indépendamment ou vous permettre une montée en compétences à votre rythme.

Formations territorialisées à la demande

L'ADMA se déplace sur votre territoire ! Proposez aux acteurs qui œuvrent pour développer les mobilités actives de se regrouper pour permettre une convergence d'idées, de feuilles de route et d'actions. Les formats et contenus de ces formations peuvent être adaptés en fonction de vos problématiques et demandes. La mise en place de ce format est possible dès 10 personnes mobilisées, n'hésitez pas à nous contacter : contact-adma@fub.fr





Milieu rural

Ce parcours thématique revient sur l'évolution des mobilités en milieu rural et met en lumière les exemples et les outils pour inciter à la pratique.

Les formations

Introduction aux mobilités actives en milieu rural

Durée : 7 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 21, 28 et 30 mai 2024

Session n°2 : 12, 14 et 21 novembre 2024

Objectif : Maîtriser les bases générales du contexte de développement des mobilités actives en dehors des grandes agglomérations.

Prérequis : Aucun

Comprendre son territoire et l'aménager

Durée : 8 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 4, 6 et 13 juin 2024

Session n°2 : 2, 4 et 11 juillet 2024

Objectif : Appréhender le développement des mobilités actives en milieu rural par le prisme des typologies de territoires et des outils du plan de circulation rural.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi la formation « Introduction aux mobilités actives en milieu rural ».

Services et incitations aux mobilités actives en milieu rural

Durée : 6 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 3 et 10 septembre 2024

Session n°2 : 3 et 10 décembre 2024

Objectifs : Découvrir et imaginer des actions et services pour développer une culture marche et vélo en milieu rural.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi la formation « Introduction aux mobilités actives en milieu rural ».



Formations territorialisées à la demande

Action Élu·es : Porter une politique vélo/marche sur un territoire élargi

Durée : 14 heures (en classe présentielle)

Objectif : Fédérer autour des mobilités actives au-delà des limites de territoire pour partager et structurer une vision commune.

Prérequis : Constituer un groupe de 10 élu·es d'un même territoire.

Journées Laboratoires - Implanter les mobilités actives dans son territoire peu dense

Durée : 14 heures (en classe présentielle)

Objectifs : Identifier les axes de développement des mobilités actives sur son territoire peu dense et trouver collectivement les solutions/actions à mettre en œuvre.

Prérequis : Constituer un groupe de 10 personnes travaillant pour une commune ou un EPCI.





Voirie cyclable et marchable

Des choix de conception aux contraintes de mise en œuvre, les différentes formations de ce parcours vous permettent de développer votre expertise sur la mise en place de voiries cyclables et marchables.

Les formations

Voirie cyclable et marchable : comment choisir ?

Durée : 15 heures (6 heures en classe virtuelle, 2 heures 30 de travail en autonomie, 6 heures 30 en classe présente à Paris)

Session n°1 : 16, 18 et 23 avril 2024

Objectif : Analyser les caractéristiques des différents aménagements de voirie favorables aux modes actifs et comprendre leur niveau d'adéquation avec les besoins spécifiques des usager-es (cyclistes mais aussi piétons).

Prérequis : Aucun

Voirie cyclable et marchable : quels principes de conception ?

Durée : 13 heures

Session n°1 : 26 et 27 juin 2024 - Paris

Session n°2 : 9 et 10 juillet 2024 - Lyon

Objectifs : Analyser la qualité des projets cyclables et piétons et proposer des principes d'aménagement adaptés aux besoins des usager-es des modes actifs.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi la formation « Voirie cyclable et marchable : comment choisir ? ».

Voirie cyclable et marchable : comment mettre en œuvre un projet partenarial ?

Durée : 10 heures (9 heures en classe virtuelle et 1 heure de travail en autonomie)

Session n°1 : 22, 24 et 29 octobre 2024

Objectif : Anticiper la mise en œuvre d'un projet d'aménagement avec différents partenaires pour en améliorer sa qualité.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi la formation « Voirie cyclable et marchable : comment choisir ? ».



Formation territorialisée à la demande

Voirie cyclable et marchable : quels aménagements sur votre territoire ?

Durée : 10 heures (en classe présente)

Objectifs : Maîtriser les grands principes de conception technique et réglementaire d'aménagements de voirie favorables aux cyclistes et analyser leur pertinence pour les usager-es.

Prérequis : Constituer un groupe de 10 agent-es de collectivités travaillant sur les espaces publics ou les mobilités.





Convaincre, concerter, collaborer

Des fondamentaux de la participation citoyenne aux techniques de plaidoyer et de collaboration, les différents outils présentés dans ce parcours ont pour ambition de vous guider vers l'action.

Les formations

Convaincre en faveur des mobilités actives

Durée : 9 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 5, 12 et 19 mars 2024

Session n°2 : 4, 11 et 18 juin 2024

Objectif : Mobiliser des arguments pour convaincre de mettre en place des actions en faveur de la marche et du vélo.

Prérequis : Aucun

Concierter : la participation citoyenne

Durée : 7 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 18, 21 et 27 novembre 2024

Objectifs : Acquérir les éléments de cadrage sur les différents processus de participation.

Prérequis : Aucun

Collaborer au service des mobilités actives

Durée : 8 heures (7 heures en classe virtuelle et 1 heure de travail en autonomie)

Session n°1 : 3, 10 et 12 décembre 2024

Objectifs : Comprendre l'intérêt de la collaboration entre acteurs publics et société civile, afin de développer des politiques favorables aux mobilités actives.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi les formations « Convaincre en faveur des mobilités actives » et « Concierter : la participation citoyenne ».



Atelier participatif

Collaborer - Associations et Collectivités

Durée : 3 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 23 avril 2024

Objectifs : Assimiler et retraduire les rôles des collectivités et associations dans un contexte de projet d'intérêt général.

Prérequis : Aucun





Apaisement et requalification de l'espace public

Ce parcours analyse la place des différent-es usager-es dans l'espace public et vous propose des outils concrets à mettre au service d'un territoire plus apaisé, sécurisant, inclusif et agréable à vivre.

Les formations

La redistribution de l'espace public et la vision zéro pour encourager les mobilités actives

Durée : 9 heures (en classe virtuelle)

Session n°1 : 13, 25 et 27 juin 2024

Session n°2 : 3, 5 et 10 septembre 2024

Objectif : Comprendre comment l'apaisement et la redistribution de l'espace public peuvent encourager les mobilités actives et rendre l'espace public plus sûr, agréable et sain.

Prérequis : Aucun

Cohabitation entre piétons et cyclistes

Durée : 11 heures (3 heures en classe virtuelle, 1 heure de travail en autonomie, 7 heures en classe présentielle à Paris)

Session n°1 : 8 et 10 octobre 2024

Objectif : Comprendre les origines et dynamiques des conflits entre cyclistes et piétons, afin de pouvoir les prévenir et les apaiser plus efficacement.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi la formation « La redistribution de l'espace public et la vision zéro pour encourager les mobilités actives ».

Pian de circulation en faveur des mobilités actives et du cadre de vie

Durée : 10 heures (3 heures en classe virtuelle et 7 heures en classe présentielle à Paris)

Session n°1 : 12 et 14 novembre 2024 - Paris

Session n°2 : 9 et 12 décembre 2024 - Lyon

Objectif : Savoir appliquer les outils techniques et les arguments pour inciter à la modification d'un plan de circulation en faveur de la mobilité à vélo et à pied.

Prérequis : Nous vous recommandons d'avoir suivi la formation « La redistribution de l'espace public et la vision zéro pour encourager les mobilités actives ».



Ateliers participatifs

Développer la mobilité piétonne sur mon territoire

Une série de quatre ateliers consacrée aux piétons.

Durée : 3 heures pour chaque atelier (en classe virtuelle)

Objectifs : Monter en compétences sur les sujets de la mobilité piétonne et identifier différentes pistes d'action.

Prérequis : Aucun

• Connaître son territoire et ses usager-es pour améliorer la marchabilité

Session n°1 : 20 février 2024

• Transversalité et coopération pour développer la mobilité piétonne

Session n°1 : 9 avril 2024

• Comment développer son réseau piéton ?

Session n°1 : 10 juillet 2024

• La diversité des démarches à entreprendre pour développer la mobilité piétonne

Session n°1 : 17 septembre 2024



Formation territorialisée à la demande

La diversité des stratégies et actions en faveur de la marche

Durée : Entre 7 et 14 heures selon vos besoins (en classe présentielle)

Objectif : Proposer des éléments concrets pour donner à voir la diversité des dispositifs en faveur des piéton·nes et leurs besoins spécifiques.

Prérequis : Constituer un groupe de 10 personnes travaillant sur un même territoire.

1

site unique
pour retrouver
toutes les ressources
et les sessions de
formations à venir

www.mobilites-actives.fr

3

années d'existence
du programme

7

formatrices
et formateurs

100+

interventions en collectivités,
entreprises, universités

600+

personnes formées
et sensibilisées



L'ADMA est portée par la FUB et financée dans le cadre
des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).



X @ADMA_fr
in Académie Des Mobilités Actives
✉ contact-adma@fub.fr